

CONSEIL DU 26 MARS 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 26 mars sous la présidence de Rémy LE VOT, Maire.

1 - Point sur les dossiers en cours :

Comme à chaque conseil, le Maire commence par un point sur les dossiers en cours, à savoir :

- ✓ la vente de la maison 9 rue C.Lair, l'évolution des demandes de lots au lotissement Ar Men, ainsi que les ventes de délaissés communaux programmés dans l'enquête publique de 2024.
- ✓ Un point aussi sur l'évolution du personnel, avec notamment le départ à la retraite pour invalidité de M. MORCET Patrick et la mise en place du RIFSEEP pour les agents contractuels voté à l'unanimité du Conseil.

2- PRESENTATION ET VOTE DES CFU 2024 ET DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

- ✓ **En section de fonctionnement** pour l'année 2024, le total des dépenses s'élève à 853 293 € avec à titre principal les charges de personnel à hauteur de 439 512 € orientées à la hausse du fait notamment des revalorisations indiciaires et les charges à caractère général pour un montant de 267 054 €.
- ✓ **Au niveau des recettes**, le montant réalisé est de 1 052 009 €. Pour l'essentiel ces recettes consistent en impôts et taxes à hauteur de 443 161 € et en dotations et participations de l'Etat pour un montant de 429 430 €
- ✓ **L'excédent de fonctionnement** réalisé s'élève donc à 197 389 € : 91 237 € sont reportés en investissement et 107 403 € resteront en section de fonctionnement.

Dans la foulée, les comptes 2024 ont été votés à l'unanimité de même que les budgets 2025 sans augmentation des taux.

Les principales dépenses envisagées pour l'année 2025 se déclinent de la manière suivante :

- ✓ Poursuite du Programme de voirie : 98 000 €
- ✓ Rénovation de l'éclairage public : 88 494 €
- ✓ Divers projets à caractère touristique (loge, passerelle de Crépèze...) : 26 000 €
- ✓ Ecole : abris vélos, sécurisation et financement d'une étude sur un projet d'aménagement global de l'espace école au profit des élèves et aussi des enfants de la commune (aire de jeux, espace couvert) : 11 300 €
- ✓ Divers achats de matériels : 15 200 €
- ✓ Pour ce qui est de la poursuite de l'aménagement des services techniques et le renouvellement du tracto-pelle, la décision sera actée à l'automne en fonction de l'état des dépenses réalisées. Si besoin ces dépenses seront reportées en 2026.
- ✓ **Budget Assainissement**

Les travaux de l'assainissement collectif rue de Kergroas vont commencer très prochainement.

Le transfert de ce budget à la CCKB sera effectif au 1^{er} janvier 2026.

✓ **Concernant le lotissement Ar Men** les travaux de voirie et réseaux ont été ramenés dans le patrimoine de la commune. Seuls les lots restent à ce budget.

- ✓ **Au lotissement Prat Ruel**, il reste un lot disponible.

Les budgets de ces lotissements, de l'assainissement et des panneaux photovoltaïques ont été adoptés à l'unanimité

4 - Subventions aux associations (suite) :

Les compléments de subventions ont été votés pour des demandes reçues plus tardivement :

PLUS : 2500 €

Association Kreisker : 500 €

Amicale Laïque : 1 600 €

La nouvelle association « Sauvegardons nos fontaines » : 500 €

5 - Réflexion sur la mutuelle santé communale

Les conventions de mutuelles santé signées entre la commune et les assurances GROUPAMA et MUTUALIA se sont révélées moins intéressantes en terme de baisse de coût qu'espérées par la population. Par contre, ces conventions offrent aux assurés l'occasion de réexaminer leurs contrats et de les adapter à leurs situations actuelles. Dans de nombreux contrats, en effet, des prestations n'ayant plus lieu d'être demeurent. N'hésitez pas à solliciter un rdv avec votre conseiller.

6 - Questions diverses :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier émanant de la mairie de St Nicolas pour un appel à participer à un rassemblement devant le bureau de poste de St Nicolas le 5 avril à 10 H 00 pour le maintien du service actuel de la Poste.